

SUD_LOIRE**Pour accueillir au mieux trente enfants...**

Si la construction d'une crèche était envisagée de longue date par la mairie de Contres, il a fallu attendre que la communauté de communes adopte la compétence pour que l'idée se concrétise. « Le projet a cheminé assez vite après notre installation », relate Chantal Cailhol, vice-présidente de la communauté de communes chargée de l'enfance et de la jeunesse, et maire d'Ouchamps. Le nom du futur établissement n'a pas encore été choisi, mais on connaît déjà sa capacité d'accueil : 30 places réservées à des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans, et qui seront disponibles à partir du 15 décembre prochain. Première étape : établir un diagnostic de faisabilité, via un cabinet spécialisé. « Un travail assez pointu à réaliser », note la vice-présidente. Pour un résultat qui, en définitive, ne prête pas à confusion : « Le diagnostic nous a confortés dans la mise en place de cet équipement. »

60 % de subventions

Ceci acquis, c'est sur le financement de l'opération que l'équipe se penche, élaborant les dossiers permettant de prétendre aux subventions. Celles-ci permettront de financer

60 % des travaux, dont le montant s'élève à 1.714.000 euros. Un premier appel d'offres est alors lancé afin de sélectionner l'architecte, puis un second pour choisir un gestionnaire. « Nous avons choisi de ne pas gérer directement l'équipement mais de le confier à une structure gestionnaire », relate la vice-présidente. « Nous avons retenu la société Les Petits Chaperons rouges, qui va gérer l'établissement dans le cadre d'une convention de délégation de service public. » Les travaux, menés par la société SOGEA, ont commencé en janvier, rue de la Gare, sur le parking de l'ancien Super U. « Il y a à cet endroit des équipements préexistants en direction des enfants », note Chantal Cailhol. Actuellement, les ouvriers terminent de mettre en place la charpente. La fin des travaux est prévue pour le 30 novembre. Deux semaines étant nécessaires à l'installation de l'équipe et du mobilier, l'accueil des enfants commencera au 15 décembre.

Sur les 30 places disponibles, 20 sont réservées aux entreprises locales pour leurs employés, et les 10 autres prises en charge par la communauté de communes pour les

particuliers. Cette structure collective apportera une solution à des attentes diversifiées : les parents pourront y confier leurs enfants dans le cadre d'un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. « Dans un contexte de développement économique de la communauté de communes, il nous semblait essentiel de différencier les modes de garde », conclut la vice-présidente. Les entreprises et familles intéressées peuvent s'inscrire dès à présent auprès des Petits Chaperons rouges par le biais du site Internet : www.lcpr.fr Le centre multi-accueil de la communauté de communes ouvrira ses portes le 15 décembre. Il pourra accueillir

30 enfants. Chantal Cailhol, vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse.